



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 26 juin 2007

SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE DE FRANCE

Monsieur le Président,

Je serai bref et j'orienterai un peu mon intervention sur le canton de Neuilly-Plaisance.

L'analyse du schéma montre une volonté d'urbanisation le long du tracé de la ligne de transport en site propre sur voirie, dessinée en lieu et place de feu l'A103.

Depuis trois ans que des réunions se tiennent sur ce sujet, aucune n'avait retenu ce principe de ligne de transport en site propre sur voirie, ce qui peut vouloir dire aussi ligne de bus. Les petits points rouges signifiant urbanisation, jouxtent ce tracé.

Notre département a trop souvent de la densification et vous en voulez plus, monsieur Kalman. Il y a d'autres moyens d'obtenir les 20 % de logements sociaux imposés par la loi SRU. Plus de densification, c'est plus de véhicules, plus de pollution, plus de personnes dans les transports en commun, comme pour le RER A, déjà complètement saturé le matin et le soir alors même que les villes le long de cet axe continuent à urbaniser.

Vous disiez, monsieur Ségura, rééquilibrer l'offre de logements. Je dirai que dans les projets de création de logement du SDRIF, Paris ne doit construire 4 500 logements par an ; la Seine-Saint-Denis 8 800, mais l'Essonne 7 400 ; le Val d'Oise 6 900 qui est en surface plus de cinq fois supérieure à la Seine-Saint-Denis ; la Seine-et-Marne 8 900, qui est plus de 25 fois supérieure à l'étendue de la Seine-Saint-Denis. Où est la cohérence ?

Alors que le foncier disponible est de plus en plus restreint dans notre département, nous devons construire beaucoup plus que des départements qui ont beaucoup de réserve foncière.

Mais Paris a moins d'obligations, ce qui entraînera forcément une spéculation importante et rejettera de plus en plus les populations hors du périphérique et l'on connaît la problématique de tout ceci.

L'urbanisation à outrance transpose le problème de l'environnement mais surtout du développement durable. Nous ne pouvons restreindre le nombre

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





d'espaces verts pour des raisons idéologiques comme l'a rappelé mon ami Ludovic Toro.

Comment pouvons-nous gérer les eaux pluviales alors que les sites sont de plus en plus urbanisés ? Nous ne pouvons pas reproduire les erreurs d'urbanisation du passé. Ne léguons pas à nos petits-enfants un territoire mutilé. Le Conseil général connaît parfaitement le coût de l'imperméabilisation des sols lors de la réalisation de bassins de rétention comme par exemple celui de Neuilly-Plaisance.

Ainsi, pour ces raisons, à Neuilly-Plaisance, nous refusons cet aspect du SDRIF, d'ailleurs son conseil municipal s'est prononcé contre ce vendredi 22 juin pour les mêmes raisons que je viens d'exposer. Pour cette raison, je voterai contre le SDRIF.

BILAN DES SERVICES DEPARTEMENTAUX 2006

Monsieur le président,

J'ai accueilli avec attention le bilan d'activité et avant d'entrer dans le détail, j'aimerais adresser mes remerciements à l'ensemble des agents du Conseil général pour la qualité du travail. Vous connaissez tous mon attachement aux N Tic, lorsque les nouvelles technologies de l'information sont utilisées avec bon sens, elles peuvent nous apporter des gains de productivité. C'est pourquoi je tenais à mettre en évidence l'avancée de la nouvelle version du site internet du Conseil général de notre département, mise progressivement en ligne à partir de février 2006.

Je pense toujours que vous pourriez nous envoyer les documents relatifs aux séances, et en particulier à cette séance, en format électronique ou téléchargeable depuis le site. Cela vous permettrait d'économiser du papier, du temps et cela nous permettrait de faire des recherches par mots-clefs d'une façon plus aisée qu'en compulsant cette masse énorme d'informations. Néanmoins, vos opérations de communication restent, à mon avis, assez disproportionnées par rapport à l'impact sur nos concitoyens.

D'après votre rapport, les dépenses pour l'information des habitants se sont élevées à 8,5 M€.

Je note avec attention que vous consacrez une part de plus en plus importante à la formation et au développement économique (pages 16 à 47). Dans le sens où vous avez les efforts des services du Conseil général et de différents partenaires dans les secteurs porteurs d'emploi, ces secteurs ont permis de faire la renommée de notre département comme les industries du cinéma et de l'aviation (page 40), dont le salon international de l'aéronautique qui vient de s'achever, où les retombées économiques se font sentir, puisque plusieurs entreprises de la Seine-Saint-Denis étaient

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





présentes, et rappelons qu'Airbus a décroché de nombreux contrats pour près de 75 M€ et 358 commandes fermes, tous modèles confondus.

Malgré certains domaines porteurs, notre département connaît une crise dans le domaine de l'emploi comme en témoigne le nombre d'allocataires du RMI qui baisse un peu en ce moment. Nous pouvons noter que ce nombre est important en Seine-Saint-Denis et en l'espace de 16 ans, nous avons près de 40 000 personnes en plus percevant ce RMI (page 25). C'est pourquoi je pense qu'il faut continuer à avoir une gestion active et dynamique de la création d'entreprise en soutenant plus particulièrement les très petites entreprises par le biais d'aide à la création ou par le système de crédit solidaire comme vous le proposez.

De plus, il faut vraiment accentuer nos efforts sur les milliers dont les débouchés sont assurés comme l'aide à la personne, les métiers manuels ou les métiers de bouche.

D'ailleurs, au moment du vote du budget, je proposais de restreindre les subventions et d'aider davantage les associations génératrices d'emplois. Il faut que nous ayons une gestion plus sereine de notre budget départemental en réduisant ou supprimant certaines structures, et je vous propose une nouvelle fois de revoir de fond en comble les aides aux associations dans tous les domaines, afin de distribuer uniquement à des organismes directement générateurs de plus-value en termes d'emploi.

De plus, je pense que nous devrions faire un effort du côté de la taxe professionnelle, qui ralentit l'implantation de sociétés et peut rebuter les chefs d'entreprise à s'installer ici.

Notre groupe vous rappelle depuis des années au sein de notre Assemblée qu'il est impératif de donner un sérieux coup de pouce aux emplois d'aide à la personne, en assistant sur la formation. Ce sont des emplois qualifiants, ce qui permettrait de pallier le manque de personnel dans ce secteur.

D'ailleurs, nous sommes en train d'évoquer l'aide à la personne pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Il faut, je ne le répèterai jamais assez, assurer une formation adéquate à chaque type de personne dont elle a la charge.

Il faut continuer à développer l'aide à domicile par le biais de personnels ou grâce à l'aide des nouvelles technologies, comme par exemple la télé-assistance qui fonctionne plutôt bien (page 161).

D'ailleurs, nous devons associer nos efforts dans ce sens puisque les structures d'accueil ne peuvent répondre aux besoins comme l'a montré le mois dernier, le schéma départemental pour les personnes handicapées.

L'année 2006 a été une véritable avancée dans le domaine du handicap. En effet, la mise en place de la MDPH a été difficile, même si aujourd'hui

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





l'avancée dans le traitement des dossiers est en train de voir le bout du tunnel.

Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Je réclame depuis des années la mise en place d'un annuaire regroupant des structures établissements et médecins qui n'existent toujours pas. Le site Internet de la MDPH est sous-exploité, car ce document pourrait être mis en ligne. Rendez-vous compte que pour obtenir la liste des masses de trois établissements en Seine-Saint-Denis, il faut faire la queue à la MDPH. Si on libérait les agents de cette tâche, on pourrait gérer en profondeur les dossiers. Autre exemple qui simplifierait la gestion des dossiers, nous pourrions envisager via un code confidentiel suivre l'avancement du traitement des dossiers déposés sur le site interne de la MDPH comme je l'évoquais hier lors de la commission exécutive du GIP de cette structure, ce qui diminuerait le nombre d'appels au standard pour connaître l'état d'avancement du dossier et offrirait un service similaire qu'offre CAF ou la Sécurité sociale.

Par ailleurs, le problème de la carte Améthyste* dont les délais s'allongent actuellement pour les travailleurs handicapés n'est toujours pas résolu et le problème reste entier.

Même constat pour la restauration scolaire qui est pour vous un facteur de réussite dans le parcours scolaire. D'ailleurs, vous insistez sur le fait que la restauration scolaire est un enjeu de santé publique et de justice sociale - page 48. Je constate qu'à ce stade on a toujours une restauration scolaire à deux vitesses puisque les collégiens issus du secteur privé sous contrat sont toujours exclus de l'aide apportée par le Conseil général. Je ne comprends toujours pas cette différence entre un élève du collège Jean Moulin de Neuilly Plaisance et un collège privé comme Blanche de Castille à Villemomble, il n'y a pas d'un côté les riches et de l'autre côté les pauvres.

L'année 2006 s'est terminée avec un goût amer. Vous avez mis en place un certain nombre d'actions nouvelles sans pour autant approfondir les sujets, c'est bien dommage. Les dossiers traînent en longueur, je souhaiterais avoir des réponses complètes avant fin 2007 concernant la mise en place du quotient familial pour l'aide à la restauration scolaire pour les collèges privés sous contrat et l'obtention de la carte Améthyste pour les travailleurs handicapés dans les ESAT.

Enfin, dernière intervention concernant le collège Jean Moulin où je ne suis pas intervenu sur le PPI donc je vais le faire. Je remercie les services pour le travail d'entretien réalisé dans ces locaux comme pour le remplacement des installations électriques, la mise en conformité de l'alarme incendie, la réfection des logements de fonction, ainsi qu'à l'extérieur.

Je remercie la rapidité avec laquelle la porte d'entrée a été remplacée suite à des exactions, ainsi que l'aide au gardiennage des locaux dans les jours qui ont suivi. Le bâtiment de vie scolaire devrait bientôt voir le jour et j'espère pour la rentrée 2007.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





Ces remerciements ne font pas oublier que des bâtiments provisoires depuis plusieurs années existent, parce qu'il manque de la place dans cet établissement et avec 790 élèves à la rentrée 2007, les conditions de travail sont difficiles, d'autant plus que le manque de salle polyvalente, de cuisine propre à l'établissement se fait de plus en plus sentir. J'ai vu dans le document du PPI étudié tout à l'heure, l'extension du collège Jean Moulin en extension, c'est en projet et qu'en est-il exactement ?

Merci, Monsieur le président.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

